



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Feuilleton et préavis**

**de l'Assemblée**

**Le mercredi 19 mars 2025 – N° 190**

*Neuf heures quarante*

**Présidente de l'Assemblée nationale :**  
**Mme Nathalie Roy**

---



Partie 1

**AFFAIRES COURANTES**

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS**

- Le député de Masson sur le sujet suivant : *Souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire de l'Association de parents d'enfants présentant une trisomie-21 Lanaudière.*
- La députée des Mille-Îles sur le sujet suivant : *Souligner le 15<sup>e</sup> anniversaire de La Maison de la Sérénité.*
- La députée d'Iberville sur le sujet suivant : *Le Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu à l'honneur.*
- Le député de Maurice-Richard sur le sujet suivant : *Souligner les 30 ans d'implication de M. Martin Longchamps au sport amateur.*
- Le député de la Côte-du-Sud sur le sujet suivant : *Un fleuve, une danse, Mme Chantal Caron nous fait rayonner.*
- La députée de D'Arcy-McGee sur le sujet suivant : *Souligner la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle.*
- La députée de Laval-des-Rapides sur le sujet suivant : *30<sup>e</sup> anniversaire de la Maison des enfants le Dauphin.*
- La députée de Laporte sur le sujet suivant : *Brunch de cabane à sucre.*
- La députée de Bellechasse sur le sujet suivant : *Les 50 ans de la FADOQ de Saint-Magloire.*
- Le député de Vachon sur le sujet suivant : *Hommage à Mme Yvonne Orneau.*
- Le député de Granby sur le sujet suivant : *La Fondation Pierre-Jules Crevier célèbre ses 60 ans!*
- Le député de Borduas sur le sujet suivant : *85<sup>e</sup> anniversaire du Cercle de Fermières de Belœil.*

**DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES**

**PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI**

**DÉPÔTS**      a)      documents  
                  b)      rapports de commissions  
                  c)      pétitions

**RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS**

**INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE  
PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL**

**QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES**

**VOTES REPORTÉS**

**MOTIONS SANS PRÉAVIS**

**AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS**

**RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE**

Partie 2

**AFFAIRES DU JOUR**

**AFFAIRES PRIORITAIRES**

**DÉBATS D'URGENCE**

**DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS**

**AUTRES AFFAIRES**

**I. Projets de loi du gouvernement**

*Adoption du principe*

- 1) Projet de loi n° 84  
Loi sur l'intégration nationale  
Présenté par le ministre de la Langue française le **30 janvier 2025**
- 2) Projet de loi n° 89  
Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out  
Présenté par le ministre du Travail le **19 février 2025**
- 3) Projet de loi n° 91  
Loi instaurant le Tribunal unifié de la famille au sein de la Cour du Québec  
Présenté par le ministre de la Justice le **25 février 2025**
- 4) Projet de loi n° 93\*  
Loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville  
Présenté par la ministre des Ressources naturelles et des Forêts le **27 février 2025**

---

**\* Recommandation du lieutenant-gouverneur**

*Étude détaillée en commission*

- 5) **Projet de loi n° 69**  
Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives  
Présenté par le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie le 6 juin 2024  
Rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (consultations) déposé le 24 septembre 2024  
Principe adopté le **3 octobre 2024**, et  
Renvoyé à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles
  
- 6) **Projet de loi n° 81**  
Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement  
Présenté par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs le 20 novembre 2024  
Rapport de la Commission des transports et de l'environnement (consultations) déposé le 4 février 2025  
Principe adopté le **11 février 2025**, et  
Renvoyé à la Commission des transports et de l'environnement
  
- 7) **Projet de loi n° 82**  
Loi concernant l'identité numérique nationale et modifiant d'autres dispositions  
Présenté par le ministre de la Cybersécurité et du Numérique le 21 novembre 2024  
Rapport de la Commission des finances publiques (consultations) déposé le 30 janvier 2025  
Principe adopté le **4 février 2025**, et  
Renvoyé à la Commission des finances publiques
  
- 8) **Projet de loi n° 83**  
Loi favorisant l'exercice de la médecine au sein du réseau public de la santé et des services sociaux  
Présenté par le ministre de la Santé le 3 décembre 2024  
Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux (consultations) déposé le 12 février 2025  
Principe adopté le **18 février 2025**, et  
Renvoyé à la Commission de la santé et des services sociaux

- 9) Projet de loi n° 85  
Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif  
Présenté par le ministre délégué à l'Économie le 4 décembre 2024  
Rapport de la Commission de l'économie et du travail (consultations) déposé le 13 février 2025  
Principe adopté le **18 février 2025**, et  
Renvoyé à la Commission de l'économie et du travail

*Prise en considération de rapports de commissions*

- 10) Projet de loi n° 86  
Loi visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité  
Présenté par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation le 5 décembre 2024  
Rapport de la Commission de l'aménagement du territoire (consultations) déposé le 4 février 2025  
Principe adopté le 5 février 2025  
Rapport de la Commission de l'aménagement du territoire déposé le **18 mars 2025** (amend. transmis en vertu de l'article 252 du Règlement)

*Adoption*

**II. Projets de loi publics au nom des députés**

*Adoption du principe*

- 11) Projet de loi n° 190  
Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction  
Présenté par le député de Jean-Lesage le **1<sup>er</sup> décembre 2022**
- 12) Projet de loi n° 191  
Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'interdire les batailles dans les activités sportives auxquelles des personnes de moins de 18 ans participent  
Présenté par le député de Marquette le **8 décembre 2022**
- 13) Projet de loi n° 192  
Loi visant à assurer la santé et la sécurité des élèves en classe en encadrant la qualité de l'air ambiant dans les écoles  
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **7 décembre 2022**

- 14)** Projet de loi n° 193  
Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin de reconnaître le droit à un environnement sain à titre de droit fondamental  
Présenté par la députée de Notre-Dame-de-Grâce le **1<sup>er</sup> février 2023**
- 15)** Projet de loi n° 195  
Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l’obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens  
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **2 février 2023**,
- 16)** Projet de loi n° 196  
Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l’enfance afin de garantir le droit de recevoir des services de garde  
Présenté par la députée de Robert-Baldwin le **14 mars 2023**
- 17)** Projet de loi n° 197  
Loi visant à améliorer la qualité des soins par la fixation de ratios dans certains établissements visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux  
Présenté par le député de Pontiac le **6 décembre 2022**
- 18)** Projet de loi n° 198  
Loi modifiant le Code civil afin d’assurer une plus grande protection aux locataires aînés contre les reprises de logement ou les évictions  
Présenté par la députée de Sherbrooke le 21 février 2023  
Reprise du débat ajourné au nom de la députée de Vimont le **28 mars 2024**
- 19)** Projet de loi n° 199  
Loi visant une meilleure protection du consommateur contre les contrats de crédit abusifs  
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **23 février 2023**
- 20)** Projet de loi n° 390  
Loi favorisant la prise en compte de l’égalité des sexes et de la diversité dans une perspective intersectionnelle dans le processus budgétaire  
Présenté par la députée de Mercier le **21 mars 2023**

- 21) Projet de loi n° 391  
Loi modifiant la Loi sur l’instruction publique afin de consacrer le droit à la gratuité des projets pédagogiques particuliers offerts dans les écoles où est dispensé le service de l’éducation préscolaire ou de l’enseignement primaire et secondaire ainsi que de limiter la distance entre les immeubles d’une école à projet particulier  
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **16 mars 2023**
- 22) Projet de loi n° 392  
Loi concernant la suspension de la délivrance de nouveaux claims miniers et mettant fin à la préséance des droits miniers et gaziers sur les autres usages du territoire  
Présenté par la députée de Verdun le **18 avril 2023**
- 23) Projet de loi n° 393  
Loi visant à lutter contre le gaspillage alimentaire  
Présenté par la députée de Verdun le **6 avril 2023**
- 24) Projet de loi n° 394  
Loi concernant la mise en place de politiques de conciliation études-famille-travail notamment dans les établissements d’enseignement supérieur  
Présenté par le député d’Hochelaga-Maisonneuve le **5 décembre 2023**
- 25) Projet de loi n° 395  
Loi remplaçant le nom de la circonscription électorale de Matane-Matapédia par Matane-Matapédia-Mitis  
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **11 avril 2024**
- 26) Projet de loi n° 396  
Loi modifiant la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations afin d’y prévoir l’atteinte d’une capitalisation de 100 milliards de dollars  
Présenté par le député de Marguerite-Bourgeoys le **16 mars 2023**
- 27) Projet de loi n° 397  
Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d’enseignement dispensant des services de l’éducation préscolaire, d’enseignement au primaire ou d’enseignement en formation générale ou professionnelle au secondaire, incluant les services éducatifs pour les adultes  
Présenté par la députée de Mercier le **27 avril 2023**

- 28) Projet de loi n° 398  
Loi modifiant la Loi sur l’instruction publique afin de consacrer le droit des élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage de recevoir des services éducatifs équivalents à ceux dispensés par l’école  
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **20 avril 2023**
- 29) Projet de loi n° 399  
Loi modifiant la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec afin d’obliger la Caisse de dépôt et placement du Québec à faire des investissements ayant des impacts sociaux et environnementaux durables et à en rendre compte  
Présenté par le député de Maurice-Richard le **27 avril 2023**
- 30) Projet de loi n° 490  
Loi renforçant la majorité qualifiée requise pour la nomination et la destitution des personnes nommées par l’Assemblée nationale  
Présenté par le député de Nelligan le **18 avril 2023**
- 31) Projet de loi n° 491  
Loi visant à modifier la Loi sur les infrastructures publiques afin de soumettre les projets inscrits au plan québécois des infrastructures à un test climat  
Présenté par le député de Taschereau le **14 septembre 2023**
- 32) Projet de loi n° 492  
Loi visant à lutter contre le gaspillage  
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **18 avril 2023**
- 33) Projet de loi n° 493  
Loi modifiant la Loi sur l’immigration au Québec pour tenir compte des résidents temporaires aux fins de la planification de l’immigration  
Présenté par le député de Nelligan le **10 mai 2023**
- 34) Projet de loi n° 494  
Loi modifiant le Code civil afin de rendre sans effet les clauses d’un bail de logement qui tendent à interdire les animaux de compagnie  
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **25 mai 2023**
- 35) Projet de loi n° 495  
Loi visant à lutter contre l’accaparement des terres agricoles  
Présenté par la députée de Verdun le 26 septembre 2023  
Reprise du débat ajourné au nom du député de Jonquière le **31 janvier 2024**

- 36)** Projet de loi n° 496  
Loi visant à reconnaître l’amiral blanc en tant qu’insecte emblématique du Québec  
Présenté par la députée d’Argenteuil le **9 juin 2023**
- 37)** Projet de loi n° 499  
Loi établissant un nouveau mode de scrutin  
Présenté par le député de Jean-Lesage le **5 octobre 2023**
- 38)** Projet de loi n° 591  
Loi visant principalement à renforcer le contrôle de l’action gouvernementale par un député en lui reconnaissant un droit de visite des institutions administratives  
Présenté par la députée de Sherbrooke le **21 mars 2024**
- 39)** Projet de loi n° 593  
Loi modifiant le Code civil afin d’interdire les évictions faites en vue de convertir un logement en hébergement touristique de courte durée  
Présenté par la députée des Mille-Îles le **4 octobre 2023**
- 40)** Projet de loi n° 596  
Loi modifiant principalement la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme afin de permettre aux municipalités d’adopter un règlement relatif au zonage différencié visant à accroître et à pérenniser l’offre de logements sociaux ou abordables  
Présenté par la députée des Mille-Îles le **24 octobre 2023**
- 41)** Projet de loi n° 597  
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l’environnement pour instaurer un droit d’initiative citoyenne en environnement et renforcer les pouvoirs et l’indépendance du Bureau d’audiences publiques sur l’environnement  
Présenté par la députée de Verdun le **1<sup>er</sup> février 2024**
- 42)** Projet de loi n° 599  
Loi modifiant principalement la Loi sur le régime de rentes du Québec afin d’abolir la réduction de la rente de retraite de la personne qui bénéficie d’une rente d’invalidité entre 60 ans et 65 ans  
Présenté par le député de Maurice-Richard le **20 février 2024**

- 43) Projet de loi n° 690  
Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec afin de corriger une iniquité envers les retraités invalides  
Présenté par la députée de La Pinière le 23 novembre 2023  
Reprise du débat ajourné le **7 décembre 2023**
- 44) Projet de loi n° 691  
Loi modifiant diverses dispositions législatives relatives à l'aide financière aux études  
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **7 décembre 2023**
- 45) Projet de loi n° 693  
Loi favorisant la contribution active à la société des prestataires du Programme de solidarité sociale  
Présenté par la députée de Notre-Dame-de-Grâce le **22 février 2024**
- 46) Projet de loi n° 694  
Loi modifiant le Code de la sécurité routière afin de lutter plus efficacement contre l'alcool au volant  
Présenté par le député de Nelligan le **19 mars 2024**
- 47) Projet de loi n° 695  
Loi sur le directeur parlementaire du budget  
Présenté par le député de Nelligan le **14 mars 2024**
- 48) Projet de loi n° 697  
Loi visant à lutter contre le gaspillage  
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **23 avril 2024**
- 49) Projet de loi n° 699  
Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin d'y consacrer le droit à un logement décent  
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **4 juin 2024**
- 50) Projet de loi n° 790  
Loi visant à étendre aux usagers hébergés dans une résidence à assistance continue l'application du Règlement concernant les modalités d'utilisation de mécanismes de surveillance par un usager hébergé dans une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre d'hébergement et de soins de longue durée  
Présenté par la députée de D'Arcy-McGee le **22 mai 2024**

- 51) Projet de loi n° 791  
Loi permettant à des organismes publics de transport en commun de développer des projets immobiliers aux abords ou au-dessus de leurs infrastructures de transport en commun  
Présenté par le député de Nelligan le **1<sup>er</sup> mai 2024**
- 52) Projet de loi n° 792  
Loi visant à accroître la présence du drapeau du Québec  
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **30 mai 2024**
- 53) Projet de loi n° 793  
Loi sur le processus de publication des documents issus de l'enquête menée par Bernard Grenier au sujet des activités d'Option Canada à l'occasion du référendum tenu au Québec en octobre 1995  
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **27 novembre 2024**
- 54) Projet de loi n° 794  
Loi déclarant l'engagement du Québec d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050  
Présenté par la députée de Verdun le **7 novembre 2024**
- 55) Projet de loi n° 796  
Loi remplaçant le nom de la circonscription électorale d'Arthabaska par celui d'« Arthabaska-L'Érable »  
Présenté par le député d'Arthabaska le **30 mai 2024**
- 56) Projet de loi n° 892  
Loi visant à interdire l'offre de services de consommation supervisée à proximité d'un service de garde éducatif à l'enfance en installation ou d'un établissement d'enseignement offrant une formation de niveau préscolaire, primaire ou secondaire  
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **27 novembre 2024**
- 57) Projet de loi n° 893  
Loi sur le maintien de l'autonomie des personnes âgées  
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **3 décembre 2024**
- 58) Projet de loi n° 894  
Loi visant à étendre l'admissibilité au régime d'assurance maladie et au régime général d'assurance médicaments à toutes les femmes ou à toutes les personnes enceintes vivant au Québec sans égard à leur statut migratoire  
Présenté par le député de Saint-Henri–Sainte-Anne le **4 décembre 2024**

- 59) Projet de loi n° 895  
Loi établissant un réseau scolaire commun afin de garantir l'égalité des chances  
Présenté par la députée de Mercier le **19 février 2025**
- 60) Projet de loi n° 896  
Loi visant à indemniser les municipalités locales lors de la cession de terrains destinés à la construction ou à l'agrandissement d'écoles  
Présenté par la députée de Sherbrooke le **13 février 2025**

*Étude détaillée en commission*

- 61) Projet de loi n° 194  
Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès  
Présenté par le député de Pontiac le 26 avril 2023  
Principe adopté le **9 juin 2023**, et  
Renvoyé à la Commission de la santé et des services sociaux

*Prise en considération de rapports de commissions*

*Adoption*

**III. Projets de loi d'intérêt privé**

*Consultation et étude détaillée en commission*

- 62) Projet de loi n° 201  
Loi concernant la Municipalité de Morin-Heights  
Présenté par la députée d'Argenteuil le **20 avril 2023**, et  
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire
- 63) Projet de loi n° 203  
Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal  
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **19 avril 2023**, et  
Renvoyé à la Commission des institutions

*Adoption du principe*

*Adoption*

**IV. Motions du gouvernement**

**V. Crédits budgétaires**

**VI. Débats statutaires**

**AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION**

- 64)** 18 mars 2025  
Motion du député de Laurier-Dorion

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que la hausse du coût des loyers représente un fardeau financier majeur pour de nombreux locataires québécois;

QU'elle prenne acte des hausses de loyer qui dépassent largement les recommandations du Tribunal administratif du logement et qui aggravent la précarité de nombreux ménages;

QU'enfin elle demande au gouvernement du Québec d'intervenir immédiatement afin de plafonner la hausse des loyers au taux d'inflation pour l'année en cours.

Partie 3  
**PROJETS DE LOI ADOPTÉS**  
*(Projets de loi non sanctionnés)*

Projet de loi n° 79

Loi édictant la Loi sur les contrats des organismes municipaux et modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif des organismes municipaux  
Adopté le **18 mars 2025**

## Partie 4

### TRAVAUX DES COMMISSIONS

*Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée.*

#### COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Enquête découlant de la motion présentée par le leader parlementaire de l'opposition officielle et député de Nelligan en vertu des articles 315 à 321 du Règlement portant sur l'omission du dépôt dans les délais prescrits du Rapport annuel de gestion 2023 de la Société de l'assurance automobile du Québec.

#### COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

##### **Mandats réglementaires**

- Audition du ministère de la Santé et des Services sociaux, du CISSS de la Montérégie-Centre et des CIUSSS de l'Estrie-CHUS et de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal sur le chapitre 2 du rapport de mai 2023 du Vérificateur général intitulé « Octroi de contrats de gré à gré : en vertu du décret d'urgence sanitaire, ou pour obtenir des places d'hébergement et de la main-d'œuvre indépendante ».
- Audition du Vérificateur général du Québec sur son rapport annuel de gestion et sur ses engagements financiers.

#### COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

##### **Mandats de l'Assemblée**

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 69**, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives (mandat confié le 3 octobre 2024).

## COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### **Mandats de l'Assemblée**

#### Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 93**, Loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville (mandat confié le 18 mars 2025).

#### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 201**, Loi concernant la Municipalité de Morin-Heights (mandat confié le 20 avril 2023).

## COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

## COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

### **Mandats de l'Assemblée**

#### Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 89**, Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out (mandat confié le 18 mars 2025).

#### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 85**, Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif (mandat confié le 18 février 2025).

### **Mandats réglementaires**

#### Interpellation :

- De la députée de Bourassa-Sauvé à la ministre de l'Emploi sur le sujet suivant : *Fin d'emploi : l'impact des coupures caquistes en employabilité* (avis donné le 27 février 2025).

## COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

### Mandats de l'Assemblée

#### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 82**, Loi concernant l'identité numérique nationale et modifiant d'autres dispositions (mandat confié le 4 février 2025).

## COMMISSION DES INSTITUTIONS

### Mandats de l'Assemblée

#### Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 91**, Loi instaurant le Tribunal unifié de la famille au sein de la Cour du Québec (mandat confié le 18 mars 2025).

#### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 203**, Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal (mandat confié le 19 avril 2023).

## COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

### Mandats de l'Assemblée

#### Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 84**, Loi sur l'intégration nationale (mandat confié le 18 février 2025).

## COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

### Mandats de l'Assemblée

#### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 83**, Loi favorisant l'exercice de la médecine au sein du réseau public de la santé et des services sociaux (mandat confié le 18 février 2025).
- **Projet de loi n° 194**, Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès (mandat confié le 9 juin 2023).

**COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Étude de projets de loi :

**Projet de loi n° 81**, Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement (mandat confié le 11 février 2025).

**COMMISSION SPÉCIALE SUR LES IMPACTS DES ÉCRANS ET DES RÉSEAUX SOCIAUX  
SUR LA SANTÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES**

Consultations particulières :

- Les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes.

Partie 5

**QUESTIONS ÉCRITES**

*Les [questions déjà inscrites](#) paraissent  
au feuillet du mercredi*

223) M. Ciccone (Marquette) – **28 janvier 2025**

À la ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal

Quiconque a pris l'avion à Montréal ces derniers mois l'a constaté, les installations de l'aéroport et ses accès routiers ne suffisent plus à la tâche. L'été dernier, des reportages ont fait état de voyageurs qui avaient mis des heures pour atteindre les portes de l'aérogare. On a même vu des images de gens qui marchaient avec leur valise sur la bretelle d'accès menant à Montréal-Trudeau, craignant de rater leur vol.

Pour améliorer la circulation et la fluidité autour de ses installations, Aéroports de Montréal et ses partenaires proposent différentes mesures, dont la mise en service d'un « people mover » ou une navette automatisée pour relier Montréal-Trudeau à la gare Dorval de VIA Rail. Une telle solution permettrait de relier les 700 mètres seulement qui séparent ces deux pôles de transit tout en répondant aux objectifs recherchés d'intermodalité et de décarbonation.

Une telle solution permettrait de relier les gares ferroviaires de Via Rail, d'Exo et du terminus adjacent de la Société de transport de Montréal, permettrait un meilleur accès du REM aux 40 000 usagers du transport collectif qui y transitent en plus des 55 000 passagers de l'aéroport, aux 30 000 personnes qui y travaillent et aux 150 000 automobilistes qui transitent dans le rond-point Dorval tous les jours.

La ministre peut-elle indiquer les mesures particulières qu'elle compte mettre en place pour connecter les différents pôles de transit autour de l'aéroport et ainsi, aider à améliorer la circulation et la fluidité du secteur? De plus, que répond-elle à Aéroports de Montréal et ses partenaires qui proposent un « people mover » ou une navette automatisée?

240) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **6 février 2025**

Au ministre de l'Éducation

L'Association québécoise pour l'éducation à domicile représente 1500 familles éducatrices. À ce jour, plus de 8000 élèves sont scolarisés à la maison en 2024-2025. Ces élèves ont des droits légaux concernant l'accès aux établissements et ressources scolaires en vertu du Règlement sur l'enseignement à la maison.

L'article 22 du Règlement établit en effet que :

Le centre de services scolaire compétent assure à l'enfant qui reçoit un enseignement à la maison, sous réserve de leur disponibilité et selon les modalités qu'il détermine, un accès gratuit aux ressources suivantes:

- 1° la bibliothèque d'au moins une de ses écoles ainsi que les ressources bibliographiques et documentaires qui s'y trouvent;
- 2° le laboratoire de sciences d'au moins une de ses écoles ainsi que le matériel et l'équipement liés à son utilisation;
- 3° le laboratoire informatique d'au moins une de ses écoles ainsi que le matériel et l'équipement liés à son utilisation;
- 4° l'auditorium et les locaux d'art d'au moins une de ses écoles ainsi que le matériel et l'équipement liés à leur utilisation;
- 5° les installations sportives et récréatives d'au moins une de ses écoles ainsi que le matériel et l'équipement liés à leur utilisation.

Selon les documents transmis par les centres de services scolaires (CSS) aux parents d'élèves, il apparaît que, pour l'année 2022-2023, les CSS n'ont pu justifier que 1,7 million de dollars de dépenses sur un total de 12 millions de dollars de subventions reçues pour l'éducation à domicile.

Cela se traduit dans les résultats d'un sondage effectué auprès des familles éducatrices auquel environ 200 familles ont répondu. En enlevant le service des épreuves obligatoires qui n'est pas demandé par les familles et qui n'est pas retenu comme pertinent dans la valeur éducative pour les familles, ces dernières ont mentionné que 68 % des demandes de services ont été refusées. Les demandes étaient de l'ordre de l'accès au matériel didactique, l'accès au gymnase, l'accès au laboratoire, l'accès aux professionnels de soutien et l'accès au matériel artistique. Même pour les services concernant la sanction des études (obtention du DES), les familles ont vécu des refus dans 31 % des cas.

Voici mes questions au ministre de l'Éducation :

1. Est-ce que le ministre peut produire un état des lieux de l'utilisation des sommes versées pour l'éducation à domicile dans tous les CSS concernés pour l'année 2023-2024?
2. Au regard des difficultés d'accès aux services et de l'évolution récente des tendances en matière d'enseignement à domicile depuis la pandémie, le ministre peut-il s'engager à convoquer la Table de concertation nationale en matière d'enseignement à la maison?

242) M. Paradis (Jean-Talon) – **11 février 2025**

À la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor

En tant qu'experts s'intéressant à la propagation de micro-organismes nuisibles, de pathogènes et de virus, les microbiologistes posent au quotidien des gestes de nature délicate qui ont le potentiel d'entraîner de lourdes conséquences s'ils ne sont pas effectués avec le plus haut degré de rigueur. Pourtant, les microbiologistes ne sont pas encadrés par le système professionnel québécois, ce qui présente des risques significatifs pour la protection du public.

L'intégration des microbiologistes au système professionnel permettrait une diminution considérable de ces risques de préjudices pour le public, notamment en soumettant les microbiologistes à des mécanismes disciplinaires d'usurpation de titre, de vérification des compétences, de formation continue, et plus encore.

Une meilleure surveillance de ceux qui pratiquent la microbiologie, à la suite d'une intégration au système professionnel, a le potentiel de réduire la longue liste de risques que pourrait engendrer le maintien du statu quo, tels que l'écllosion de maladies d'origine bactérienne, la contamination de l'eau potable et des eaux de baignade, ou même des analyses de la qualité de l'air erronées.

La ministre responsable de l'Administration gouvernementale et Présidente du Conseil du trésor, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, s'est engagée en 2023 dans un grand chantier de modernisation du système professionnel québécois, afin que ce dernier réponde davantage aux besoins actuels de notre société.

La ministre prévoyait alors déployer le chantier de modernisation en trois volets distincts, en commençant par l'allègement réglementaire, suivi de la modernisation du *Code des professions*, en terminant avec l'élargissement des professions.

Un premier jalon a été franchi avec le projet de loi n° 67, Loi modifiant le Code des professions pour la modernisation du système professionnel et visant l'élargissement de certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux, sanctionné le 7 novembre 2024.

Les phases subséquentes sont toujours attendues. Le troisième volet, s'il se concrétise dans sa forme annoncée, pourrait être une occasion d'intégrer les microbiologistes au système professionnel québécois.

Dans cette perspective, mes questions sont les suivantes :

- Quels sont les échéanciers prévus, à l'heure actuelle, pour mettre en œuvre les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> volets du chantier de modernisation du système professionnel?
- Le gouvernement du Québec s'engage-t-il formellement à concrétiser le 3<sup>e</sup> volet du chantier de modernisation du système professionnel et à déposer un projet de loi dans les délais pour que celui-ci atteigne l'étape de la sanction pendant la présente législature?
- Entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> phase du chantier de modernisation du système professionnel, quelle phase serait la plus propice pour l'intégration des microbiologistes au système professionnel québécois?

243) Mme Labrie (Sherbrooke) – **12 février 2025**

À la ministre des Transports et de la Mobilité durable

Au cours de la dernière année, plusieurs entreprises en remorquage du Québec ont dû faire face à des enjeux de non-paiement à la suite d'appels de corps policiers qui ont demandé leurs services pour dégager des véhicules lourds de la voie publique. Ces non-paiements représentent des sommes très importantes pour les entreprises de remorquage, au point de mettre leurs services en péril. Depuis 2007, le ministère des Transports de l'Ontario, en consultation avec la police provinciale et le secteur du remorquage, a mis en place le Programme de protection financière limitée relatif à la gestion des accidents sur les routes provinciales. Ce programme permet d'aider le secteur du remorquage lourd à couvrir les frais liés aux incidents survenus sur les routes provinciales, après avoir épuisé tous les efforts pour recouvrer les frais auprès de la partie responsable.

Questions à la ministre des Transports et de la Mobilité durable :

Considérant la situation vécue par les entreprises québécoises de remorquage, est-ce que le ministère envisage de s'inspirer de l'approche de l'Ontario et de développer une politique de recouvrement des frais de remorquage en cas de non-paiement? Quelles solutions sont étudiées par le ministère afin de résoudre ce problème?

246) M. Fortin (Pontiac) – **20 février 2025**

Au ministre de la Santé

Le 31 janvier dernier, Santé Québec a publié les résultats du quatrième bilan sur la situation des urgences au Québec, révélant que les services d'urgence restaient extrêmement sollicités pour l'ensemble du territoire québécois. Il s'agissait même du plus haut taux d'occupation sur civière enregistré depuis cinq ans pour cette période de l'année.

On apprenait aussi du Dr Gilbert Boucher, président de l'Association des spécialistes en médecine d'urgence du Québec, que plusieurs raisons peuvent expliquer cet achalandage important. Notamment une saison grippale tardive et des patients plus âgés et plus malades.

Dans un article de *La Presse* du 26 novembre 2024, on pouvait lire qu'avec l'arrivée des températures plus froides, les maladies respiratoires reviennent, et c'est aussi le cas du virus respiratoire syncytial (VRS). « Le virus monte. C'est le virus qui monte le plus et ça devrait continuer de monter. On n'a pas atteint le pic. », avait déclaré le directeur national de santé publique du Québec, le Dr Luc Boileau.

Le virus prend de l'ampleur à travers la province. La semaine du 18 novembre, plus de 9 % des tests effectués se sont révélés positifs, contre moins de 7 % une semaine auparavant. Un mois plus tôt, à peine 3 % des tests étaient positifs. Chaque année, le VRS circule pendant la saison froide, entraînant des infections des poumons et des voies respiratoires.

Comme chaque année, le ministère prévoit une couverture vaccinale pour la période des fêtes. Cette année, il avait été décidé d'offrir également gratuitement un vaccin contre le VRS aux personnes de 60 ans et plus résidant en CHSLD et en ressource intermédiaire, ainsi qu'aux gens de 75 ans et plus vivant en résidence privée pour aînés.

Compte tenu de la section « Description des maladies évitables par la vaccination » du Protocole d'immunisation du Québec, qui inclut la grippe et les infections à virus respiratoire syncytial, et du fait que ces virus sont chaque année à l'origine d'une crise dans les urgences du Québec, est-ce que le ministre peut nous expliquer pourquoi il n'a pas envisagé d'élargir la vaccination à ces mêmes groupes d'âge, indépendamment du lieu de résidence, et ainsi nous assurer d'une protection accrue?

247) M. Fortin (Pontiac) – **20 février 2025**

Au ministre de la Santé

Le 10 mai 2023, lors de la présentation du troisième plan de rattrapage en chirurgie, nous avons appris que plus de 400 millions de dollars seront consacrés à la mise en place de diverses mesures pour rattraper le retard accumulé en chirurgie. Cette somme provient des travaux réalisés par l'IPAM en collaboration avec le MSSS et la FMSQ. Ces montants résultent de l'accord conclu en 2019 entre le gouvernement du Québec et la FMSQ, et proviennent des économies réalisées à même l'enveloppe budgétaire allouée à la FMSQ.

Dans cette annonce, le ministre a indiqué que l'objectif des mesures annoncées est de combler le retard accumulé et de revenir au niveau d'avant la pandémie, qui se situait à environ 2 500 personnes en attente depuis plus d'un an. Une cible intermédiaire a également été fixée afin de réduire cette liste à 7 600 pour le 31 mars 2024.

Le 9 janvier dernier, un article de Radio-Canada révélait que les fonds annoncés en mai 2023 n'avaient toujours pas été dépensés et que plus de 450 millions de dollars étaient encore disponibles pour combler le retard en chirurgie. Il était également mentionné que le fonds créé par le gouvernement et les médecins spécialistes pourrait être utilisé dès janvier pour rouvrir progressivement plusieurs salles d'opération de jour.

Même si les dernières données du tableau de bord du MSSS montrent une baisse du nombre de patients en attente, il est important de noter que nous sommes encore loin de l'objectif de 2300 patients en attente au 31 mars 2025.

Ce qui est le plus inquiétant, c'est que, selon toute vraisemblance, il sera impossible d'atteindre la cible dans ces régions :

| Région                       | Cible 31 déc. 2024 | Résultats 11 jan. 2025 |
|------------------------------|--------------------|------------------------|
| Capitale-Nationale           | 83                 | 569                    |
| Mauricie et Centre-du-Québec | 36                 | 287                    |
| Estrie                       | 216                | 863                    |
| Montréal                     | 676                | 2515                   |
| Outaouais                    | 605                | 1273                   |
| Abitibi-Témiscamingue        | 0                  | 240                    |
| Chaudière-Appalaches         | 20                 | 254                    |
| Lanaudière                   | 271                | 1122                   |
| Laurentides                  | 175                | 646                    |
| Montérégie                   | 295                | 864                    |

Compte tenu des données précédentes qui montrent que, dans 10 régions du Québec, le plan de rattrapage est en voie de rater sa cible, est-ce que le ministre peut nous dire quelles mesures il entend prendre rapidement pour corriger la situation, et quelles seront ses nouvelles cibles?

248) Mme Labrie (Sherbrooke) – **25 février 2025**  
Au ministre de la Santé

Le *Règlement sur les aides auditives et les services assurés* prévoit le remboursement d'une seule prothèse auditive, sauf pour certaines situations. Le *Règlement* prévoit le remboursement d'une deuxième prothèse auditive pour les personnes de 18 ans et moins, de 19 ans et plus qui poursuivent des études ou qui occupent un emploi ou les personnes ayant une déficience visuelle.

Les personnes qui ne remplissent aucune des trois conditions prévues par le *Règlement* ne se qualifient pas pour le remboursement d'une deuxième prothèse auditive. Cette situation a pour effet d'accentuer la précarité financière des personnes retraitées ou en situation d'invalidité. Cela constitue également une entrave à leur qualité de vie, à leur participation sociale et même à leur sécurité lorsqu'elles se déplacent dans l'espace public.

En 2019, le cabinet de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants indiquait qu'une révision du *Règlement* était en cours. Cette révision n'était pas terminée lorsque les ministères québécois ont été plongés dans la gestion de la crise de COVID-19.

En mai 2022, le cabinet du ministre de la Santé, à présent responsable de la révision du *Règlement*, indiquait à son tour que cette révision était prévue dans les prochains mois.

En mai 2023, j'ai inscrit au feuilletton une question pour le ministre de la Santé, afin de savoir quand serait modifié le *Règlement*. Dans sa réponse transmise en septembre 2023, le ministre avançait que des propositions permettant d'entamer le processus de modification règlementaire étaient attendues pour l'hiver 2024.

En octobre 2023, le ministre responsable des Services sociaux répondait à une pétition déposée par la députée de Roberval, demandant de bonifier le programme d'aide sur les aides auditives et les services assurés. Le ministre réitérait à son tour que des travaux de révision étaient en cours.

En avril 2024, questionnée à ce sujet lors de l'étude des crédits budgétaires 2024-2025, la ministre responsable des Aînés confirmait que des travaux étaient en cours pour évaluer les conditions de bonification du *Règlement*.

À ce jour, le *Règlement* n'a toujours pas été révisé, ce qui accentue la précarité des personnes retraitées ou en situation d'invalidité.

À la lumière de ce qui précède, voici la question posée au ministre de la Santé :

Est-ce que le ministre peut fournir un échéancier clair permettant de savoir quand sera modifié ce règlement, afin de mettre fin à cette discrimination?

249) M. Ciccone (Marquette) – **25 février 2025**

À la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air

Le 25 novembre dernier, l'Institut de la statistique du Québec a dévoilé les résultats de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2022-2023, menée auprès de 70 825 élèves de 483 écoles.

Malheureusement, on observe des indices d'une détérioration de la santé chez les élèves du secondaire. En effet, le pourcentage d'élèves estimant avoir une excellente ou une très bonne santé a diminué.

|         | 2010-2011 | 2016-2017 | 2022-2023 |
|---------|-----------|-----------|-----------|
| Total   | 71 %      | 72 %      | 62 %      |
| Filles  | 67 %      | 69 %      | 54 %      |
| Garçons | 75 %      | 76 %      | 70 %      |

Bien que l'enquête révèle une diminution de la consommation de cigarettes chez les adolescents du secondaire, il est inquiétant de constater une augmentation de la popularité des cigarettes électroniques, en particulier auprès des jeunes filles.

|         | 2016-2017 | 2022-2023 |
|---------|-----------|-----------|
| Total   | 11 %      | 16 %      |
| Filles  | 8 %       | 19 %      |
| Garçons | 13 %      | 13 %      |

Un autre aspect préoccupant de l'enquête est que près d'un quart des élèves déclarent être sédentaires. De plus, les filles sont proportionnellement plus nombreuses à être inactives pendant leurs loisirs et leurs déplacements.

|         | 2016-2017 | 2022-2023 |
|---------|-----------|-----------|
| Total   | 20 %      | 23 %      |
| Filles  | 22 %      | 27 %      |
| Garçons | 19 %      | 20 %      |

L'enquête vient également soutenir notre constat selon lequel la pandémie a profondément modifié les habitudes de vie de nos adolescents, puisque près de la moitié d'entre eux (43 %) ont déclaré une baisse de leur activité physique.

Comme il ressort de l'Enquête québécoise sur la santé des adolescents du niveau secondaire, dont le but est d'aider ceux qui œuvrent auprès des jeunes, notamment les professionnels scolaires et les spécialistes en santé et en services sociaux, à concevoir des programmes répondant à leurs besoins spécifiques, puis à mettre en place des mesures visant à soutenir leur progression tout en promouvant leur mieux-être, j'aimerais savoir quelles sont les initiatives concrètes que la ministre a prises depuis la divulgation de ces informations afin d'encourager leur épanouissement personnel?

250) M. Ciccone (Marquette) – 25 février 2025  
Au ministre de la Santé

Après plusieurs de nos interventions, le ministre de la Santé a enfin décidé de donner suite à l'une des recommandations du directeur national de santé publique, le 31 octobre 2023. Cette recommandation vise à mieux encadrer le vapotage en interdisant la vente des produits de vapotage comportant une saveur ou un arôme autres que ceux du tabac, comme c'est le cas pour les produits du tabac.

Malheureusement, depuis l'interdiction de vente, diverses personnes issues de divers milieux ont exprimé leur mécontentement quant à la facilité persistante d'obtenir des arômes pour cigarettes électroniques, en dépit de cette interdiction.

Le 25 novembre dernier, l'Institut de la statistique du Québec a dévoilé les résultats de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2022-2023, menée auprès de 70 825 élèves de 483 écoles.

Il est vrai qu'on peut se réjouir que l'enquête montre une baisse de la consommation de cigarettes chez les élèves du secondaire. Hélas, il faut noter une hausse de la popularité des cigarettes électroniques, et ce, principalement chez les jeunes femmes. Il est crucial de reconnaître les effets néfastes actuels de ces produits sur leur santé.

|         | 2016-2017 | 2022-2023 |
|---------|-----------|-----------|
| Total   | 11 %      | 16 %      |
| Filles  | 8 %       | 19 %      |
| Garçons | 13 %      | 13 %      |

Comme il ressort de l'Enquête québécoise sur la santé des adolescents du niveau secondaire, dont le but est d'aider ceux qui œuvrent auprès des jeunes, notamment les professionnels scolaires et les spécialistes en santé et en services sociaux, à concevoir des programmes répondant à leurs besoins spécifiques, puis à mettre en place des mesures visant à soutenir leur progression tout en promouvant leur mieux-être, j'aimerais savoir quelles sont les initiatives concrètes que le ministre a prises depuis la divulgation de ces informations afin d'encourager leur épanouissement personnel?

251) M. Fortin (Pontiac) – **25 février 2025**  
Au ministre de la Santé

Le gouvernement du Québec a pris la décision administrative de restreindre l'accès au Programme d'accès aux pompes à insuline aux seuls Québécois atteints de diabète de type 1 et âgés de moins de 18 ans au moment de la demande. Ces personnes sont admissibles, pour la totalité de leur vie adulte, au remboursement des pompes à insuline et de leurs fournitures par l'État québécois. Les pompes à insuline jouent un rôle crucial dans le traitement du diabète, en particulier pour les personnes atteintes de diabète de type 1 et de type LADA. Cette technologie leur permet de vivre plus longtemps et en meilleure santé, en réduisant notamment la probabilité de complications coûteuses à long terme.

Cette décision administrative crée une distinction discriminatoire entre les Québécois atteints de diabète de type 1 dont le traitement par pompe à insuline est remboursé par l'État à vie, et les Québécois atteints de diabète de type 1 qui n'y sont pas admissibles parce qu'ils n'ont pas présenté de demande au programme avant l'âge de 18 ans, ou qu'ils n'ont pas pu le faire étant donné que le programme n'a été instauré qu'en 2011.

Le ministre de la Santé pourrait-il expliquer quelles mesures ont été prises et quelles consultations ont été menées par son ministère pour s'assurer que la décision administrative de poursuivre la restriction de l'admissibilité, soit celle de restreindre l'accès au Programme d'accès aux pompes à insuline pour les personnes atteintes de diabète de type 1, âgées de moins de 18 ans au moment de la demande ne viole pas la Charte québécoise des droits et libertés de la personne et la Charte canadienne des droits et libertés?

Plus précisément, le ministre de la Santé pourrait-il expliquer quelles mesures ont été prises et quelles consultations ont été menées pour s'assurer que les critères actuels d'admissibilité au Programme d'accès aux pompes à insuline ne violent pas l'article 1 de la Charte québécoise protégeant le droit à la vie, à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne, ainsi que l'article 4 protégeant le droit à la sauvegarde de sa dignité, en lien avec une discrimination fondée sur des caractéristiques prohibées telles qu'énumérées à l'article 10, à savoir l'âge ou le handicap?

En outre, le ministre de la Santé pourrait-il expliquer quelles mesures ont été prises et quelles consultations ont été menées pour s'assurer que la décision administrative de restreindre l'accès au Programme d'accès aux pompes à insuline ne viole pas l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés, en ce qui concerne l'âge ou les déficiences physiques?

252) M. Grandmont (Taschereau) – **26 février 2025**  
Au ministre de la Santé

D'ici quelques années, il est prévu que les services du CHU de Québec offerts dans l'Hôtel-Dieu de Québec soient transférés dans le Nouveau complexe hospitalier (NCH).

Depuis 2018, des comités ont été mis sur pied afin de décider ce qu'il arrivera des locaux vacants dans le bâtiment de l'Hôtel-Dieu de Québec, après le déménagement des activités vers le NCH. En 2018 a été mis sur pied un comité, visant à faire l'étude d'avant-projet de réutilisation de l'Hôtel-Dieu de Québec. Ce comité a mené en 2019 à un projet d'une nouvelle utilisation des locaux de l'Hôtel-Dieu de Québec, afin d'identifier les services qui pourraient être offerts dans le bâtiment.

En 2021, un troisième groupe de travail a publié des idées pour les nouvelles vocations possibles de l'Hôtel-Dieu de Québec. À la suite de ce troisième groupe de travail, une proposition de vocations a été remise au ministre de la Santé et des Services sociaux.

Le maintien de services de santé de proximité dans cet établissement important du quartier est très important pour la population du secteur, ainsi que pour assurer des soins aux nombreuses personnes qui visitent le Vieux-Québec et la colline parlementaire chaque année. Le projet de créer des services ambulatoires, dont des services médicaux et soins infirmiers, des soins psychosociaux, un centre dentaire communautaire et une clinique de santé sexuelle, répondait donc aux attentes et besoins de la population du secteur.

Depuis 2021, les citoyens impliqués dans ce projet demeurent sans nouvelle du CIUSSS de la Capitale-Nationale et du ministère de la Santé et des Services sociaux pour ce projet. Le CIUSSS nous mentionne qu'étant donné les nouveaux échéanciers liés au projet de NCH, le CIUSSS de la Capitale-Nationale, s'il devait poursuivre ses travaux pour développer des services répondant aux besoins de la population de ce secteur, devrait voir son mandat renouvelé par le MSSS et consulter ses partenaires afin de développer une vision commune d'un futur projet.

Ma question pour le ministre est la suivante :

Est-ce que le ministre de la Santé peut réactiver le comité de suivi sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu de Québec et confirmer qu'il est toujours prévu de donner le mandat au CIUSSS de la Capitale-Nationale de développer des services répondant aux besoins de la population du secteur dans le bâtiment de l'Hôtel-Dieu de Québec?

253) M. Marissal (Rosemont) – **26 février 2025**

Au ministre de la Santé

Depuis le 8 novembre 2022, le dispositif Optune<sup>MC</sup> est officiellement approuvé par Santé Canada dans le traitement du glioblastome, une forme rare et agressive de cancer du cerveau. Développé au début des années 2000, ce dispositif consiste en un casque muni d'électrodes qui envoient des champs électriques dans le cerveau pour cibler les cellules cancéreuses et limiter leur division.

Considéré comme un traitement prometteur ayant des bénéfices significatifs pour les patients, notamment sur la survie sans progression, le casque Optune<sup>MC</sup> est déjà approuvé dans plusieurs autres pays, notamment les États-Unis (depuis 2015), la France, l'Allemagne, et la Suisse. Dans ces pays comme dans plusieurs autres, Optune<sup>MC</sup> est déjà intégré aux normes de soins et financé par le biais d'ententes avec le fabricant pour les patients nouvellement diagnostiqués d'un glioblastome.

Dans son avis consultatif de septembre 2023, l'INESSS reconnaissait d'ailleurs clairement la pertinence et la valeur thérapeutique du dispositif Optune<sup>MC</sup>, ainsi que l'absence d'alternative pour les patients aux prises avec un diagnostic de glioblastome. Pourtant, l'INESSS concluait dans son avis que « malgré les besoins importants pour des options permettant de prolonger la vie et diminuer le risque de récurrences, la couverture publique du dispositif Optune<sup>MC</sup> pour le traitement des patients atteints de glioblastome nouvellement diagnostiqués en combinaison avec les traitements standards ne constitue pas une option juste et raisonnable pour le moment. »

L'INESSS ajoutait également dans cet avis que « des travaux de réévaluation du dispositif Optune<sup>MC</sup> pourraient être effectués par l'INESSS, à la demande du MSSS, lorsque davantage d'informations seront disponibles ». À cet égard, en mars 2024, l'Agence canadienne des médicaments (ACM) a recommandé le remboursement du casque Optune<sup>MC</sup> et invité les provinces à négocier avec le fabricant. Plusieurs études cliniques continuent d'être menées auprès de patients atteints de glioblastomes, avec des résultats globalement très encourageants. Le Dr David Roberge, radio-oncologue au CHUM qui traite des patients depuis 2013 avec ce dispositif dans le cadre d'études cliniques, se bat d'ailleurs depuis des années pour que le traitement, qui permet de diminuer la taille des tumeurs de façon significative et peu invasive, soit offert gratuitement à tous les patients atteints de glioblastome.

Considérant que l'avis de l'INESSS ne constitue en aucun cas un obstacle au financement public du dispositif Optune<sup>MC</sup>, et considérant les faits qui précèdent, mes questions sont les suivantes :

1) En mars 2024, l'ACM a recommandé aux provinces de négocier avec le fabricant du dispositif Optune<sup>MC</sup>, Novocure. Est-ce que le ministre de la Santé a l'intention d'engager des négociations avec le fabricant et, si oui, à quelle échéance?

2) Considérant que la réévaluation du dispositif Optune<sup>MC</sup> par l'INESSS doit être faite à la demande du MSSS, est-ce que le ministre peut demander officiellement à l'INESSS de réévaluer le dispositif à la lumière des nouvelles informations disponibles au sujet du traitement et, si oui, à quel moment?

3) Dans l'attente de la réévaluation du dispositif Optune<sup>MC</sup> par l'INESSS, est-ce que le ministre de la Santé peut autoriser par mesure discrétionnaire la couverture du dispositif Optune<sup>MC</sup> pour les personnes ayant une prescription de leur médecin pour avoir accès au traitement, dans le contexte où l'INESSS reconnaît déjà la valeur thérapeutique du dispositif Optune<sup>MC</sup>?

4) Est-ce que le recours à la mesure du patient d'exemption peut être envisagé pour permettre aux patients atteints de glioblastome, une maladie très rare (environ 3 cas pour 100 000 personnes au Canada), d'avoir accès au dispositif Optune<sup>MC</sup>?

254) Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) – **27 février 2025**

À la ministre du Tourisme

Depuis décembre dernier, ni les élus municipaux ni les citoyens de Beaupré et de Saint-Ferréol-les-Neiges n'ont eu accès à l'entente de 100 M\$ conclue entre le gouvernement du Québec et Resorts of the Canadian Rockies (RCR), l'opérateur du Mont-Sainte-Anne.

Pourquoi cette entente demeure-t-elle confidentielle, malgré les demandes répétées des acteurs locaux et des citoyens concernés ?

Pourquoi la Sépaq et le gouvernement du Québec refusent-ils de rendre publics les plans d'investissement liés à cette entente, alors qu'ils concernent un bien public?

La ministre du Tourisme peut-elle s'engager à divulguer les informations pertinentes concernant cette entente et à assurer une transparence accrue dans ce dossier?

255) Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) – **27 février 2025**  
À la ministre du Tourisme

La pénurie de main-d'œuvre dans le secteur hôtelier continue de poser un défi majeur pour l'industrie touristique du Québec.

De nombreux établissements peinent à combler les postes vacants, particulièrement en prévision de la saison estivale.

Avec les récents changements réglementaires concernant les travailleurs étrangers temporaires et le moratoire en vigueur jusqu'au 30 juin 2025 sur certains programmes d'immigration permanente, plusieurs hôteliers rencontrent encore plus d'obstacles pour recruter la main-d'œuvre essentielle à leurs opérations.

Quelles mesures concrètes la ministre du Tourisme prévoit-elle pour soutenir le secteur hôtelier face à cette pénurie de personnel grandissante?

256) Mme Prass (D'Arcy-McGee) – **27 février 2025**  
Au ministre responsable des Services sociaux

Avec la fermeture des refuges hivernaux à la fin du mois de mars, des centaines de personnes en situation d'itinérance risquent de se retrouver sans solution d'hébergement, à un moment où les conditions météorologiques ne permettent pas encore une vie sécuritaire à l'extérieur.

Cette situation entraîne une pression supplémentaire sur les infrastructures publiques, notamment le réseau de la Société de transport de Montréal (STM), où de nombreuses personnes cherchent refuge, ce qui soulève des enjeux de cohabitation et de sécurité pour les usagers.

Le ministre peut-il préciser quelles mesures concrètes seront mises en place pour éviter que ces personnes ne se retrouvent sans abri à compter du mois d'avril?

Le gouvernement prévoit-il des ressources supplémentaires ou la prolongation de certaines mesures pour soutenir ces personnes vulnérables?

Comment le ministère collabore-t-il avec la STM et les autres acteurs concernés afin de minimiser les impacts sur le transport en commun et assurer une prise en charge efficace des personnes en situation d'itinérance lors de cette transition critique?

Enfin, le gouvernement envisage-t-il la mise en place de solutions d'hébergement temporaires ou l'adaptation des infrastructures existantes afin d'offrir des alternatives viables aux personnes sans abri?

257) M. Fortin (Pontiac) – **18 mars 2025**

Au ministre de la Santé

Depuis que Santé Québec a pris ses fonctions officielles le 1<sup>er</sup> décembre 2024, elle s'est engagée dans une série d'exercices de rationalisation visant à éliminer un déficit de 1,5 milliard \$ dans le système de santé. Le 14 février dernier, Radio-Canada a révélé que 1 700 emplois avaient été supprimés dans le réseau de la santé québécois en seulement deux mois. Parmi ces postes, on compte des préposés aux bénéficiaires, des infirmières auxiliaires et des infirmières.

De nombreux représentants du personnel soignant ont exprimé leur inquiétude quant aux répercussions de ces réductions budgétaires sur les soignants, mais ont également souligné que ces coupures affectent directement les services à la population.

Il est crucial de souligner que le ministre de la Santé a répété maintes fois que les compressions budgétaires ne devraient avoir qu'un impact minime, voire inexistant, sur la population. Pour parvenir à une telle affirmation, il devait sans doute se baser sur un examen approfondi des effectifs du personnel médical requis pour assurer le fonctionnement continu des soins de santé.

Le ministre peut-il nous partager le nombre précis de départs dans l'ensemble du réseau au cours des six derniers mois, en indiquant la répartition par poste, par région et par établissement?

258) M. Fortin (Pontiac) – **18 mars 2025**

Au ministre de la Santé

Le 23 février dernier, Radio-Canada a diffusé une information alarmante : l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont a temporairement retiré un grand nombre de ses civières dans le service des urgences en raison d'une pénurie de main-d'œuvre. D'après le syndicat, pas moins de 30 sur les 54 civières disponibles auraient été inaccessibles.

Depuis plusieurs années, l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont est confronté à des difficultés persistantes de main-d'œuvre aux urgences. Ces problèmes incluent une pénurie d'infirmières et de personnel soignant, ce qui a entraîné des fermetures de civières et une surcharge des unités d'hospitalisation. Ces problèmes affectent directement sa capacité à satisfaire les demandes des patients, et il a fallu prendre des mesures temporaires, telles que le réaménagement des équipes, pour essayer de résoudre cette situation

Cette problématique persistante affecte considérablement les soins de santé. Le ministre peut-il partager avec nous le plan développé et exécuté par l'équipe RH pendant l'année écoulée afin d'y remédier et d'empêcher toute interruption de service?

259) M. Kelley (Jacques-Cartier) – **18 mars 2025**

À la ministre des Ressources naturelles et des Forêts

Considérant que le département américain de la Défense a investi près de 12 millions de dollars dans un projet de mine de graphite au Québec, que les industries technologiques aux États-Unis dépendent entièrement des importations de graphite, et que les États-Unis importent du Canada plusieurs minéraux stratégiques, dont le nickel, le niobium, l'uranium et 70 % de leur aluminium.

La ministre des Ressources naturelles et des Forêts peut-elle préciser la position du gouvernement quant à la sécurisation et la transformation locale de ces ressources, ainsi que les mesures mises en place pour protéger l'autonomie du Québec face à l'intérêt croissant des États-Unis pour ces minéraux stratégiques?

260) M. Grandmont (Taschereau) – **18 mars 2025**  
Au ministre responsable des Services sociaux

Comme c'est le cas ailleurs au Québec, l'enjeu de l'itinérance à Québec a pris beaucoup d'ampleur au cours des dernières années, en raison de facteurs sociaux, économiques et environnementaux complexes. L'épicentre de cette crise humanitaire à Québec se situe dans le quartier Saint-Roch, au cœur de la circonscription de Taschereau.

Plusieurs causes expliquent qu'une personne puisse se retrouver en situation d'itinérance à Québec. Parmi elles : le manque de logements sociaux et abordables, la pauvreté et les problèmes de santé mentale et de dépendances.

En collaboration avec les organismes communautaires, la Ville de Québec met en place des projets pour améliorer les conditions de vie des personnes itinérantes. Par exemple, des programmes d'hébergement temporaire et des services d'urgence pour les personnes en situation de précarité ont été instaurés.

Au niveau du gouvernement du Québec, le ministre responsable des Services sociaux a annoncé plusieurs nouvelles mesures au cours des dernières années pour lutter contre la montée de l'itinérance à Québec.

Ma question pour le ministre est la suivante :

- 1) Le ministre peut-il fournir la liste des annonces publiques qu'il a faites sur la question de l'itinérance à Québec depuis le début de l'année 2024?
- 2) Le ministre peut-il préciser ce que chacune de ces annonces représente en termes de nouveaux lits d'urgence destinés aux personnes en situation d'itinérance?

Partie 6  
**PRÉAVIS**

**I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS**

**Projets de loi du gouvernement**

**Projets de loi publics au nom des députés**

- a) 25 février 2025  
Loi modifiant le Code de la sécurité routière afin de prévoir la délivrance obligatoire d'un avis de paiement au propriétaire d'un véhicule routier immatriculé ou au titulaire de certains permis – *député de Nelligan*

**Projets de loi d'intérêt privé**

**II. NOUVEAUX PRÉAVIS**

- aa) Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives – *ministre de l'Éducation*
- bb) Loi modifiant le Code de la sécurité routière afin d'obliger la Société de l'assurance automobile du Québec à conclure des ententes avec des ministères ou organismes en vue de l'application de certaines lois – *député de Nelligan*